

La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



**Voyage
Le Cambodge**

**Les boucles
à induction
magnétique**

**Dossier
Le sous titrage**

n° 179 | Juin 2007 | 6 euros

Courrier des lecteurs

Brèves

Taux de TVA pour les prestations de réglage des appareils de correction auditive :

M^r Jacques Schlosser nous signale la réponse du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie concernant le taux de TVA à appliquer pour les prestations de réglage des appareils de correction auditive publié dans le journal officiel du 19 avril 2007 :

« Bénéficient ainsi notamment du taux réduit les appareils électroniques correcteurs de surdit  vis s au chapitre 3 du titre II de la liste pr cit e. A cet  gard, il est pr cis  que b n ficie  galement du taux de 5,5 % de la TVA la prestation d'adaptation associ e   l'acquisition de l'audioproth se, qu'elle apparaisse distinctement ou pas sur la facture remise au patient, d s lors que cette prestation est incluse dans le tarif de responsabilit  pr vu par la LPP, en application de l'arr t  du 23 avril 2002 »



  chacun sa Caravelle

 trange  trang re :

Il semble que la premi re chose que l'on per oive de moi lorsqu'on me rencontre pour la premi re fois soit « mon accent ».

Selon le milieu social et le degr  d'amabilit  de l'interlocuteur cela peut aller parfois du gentil : « D'o  vient ce charmant petit accent ? » au rude : « Vous n' tes pas d'ici vous ! »

C'est depuis l' ge de cinq ans que j'entends mal : une m ningite. Mais, Parisienne,  tudiante en Sorbonne, je n'ai jamais  t  confront e   cette  poque   cette  ternelle question, ni de la part des  tudiants ni de la part des professeurs.

Depuis je suis devenue provinciale, j'ai vieilli, mon audition a encore baiss e, et je dois d sormais porter « un ampli » (ou une « oreillette » comme disait Fran oise Giroud). Lequel de ces quatre  l ments a-t-il jou  un r le majeur dans cette perception par les autres de mon « accent ? »

J'ai du mal   supporter cette situation. Car je suis issue d'une famille qui a pay  cher le droit de demeurer fran aise : en 1870, mon arri re grand p re alsacien a pr f r  perdre tous ses biens plut t que de devenir allemand ; mon p re a fait de la r sistance pendant la guerre et s'est fait arr ter. Le patriotisme de ma famille a toujours  t  tr s fort. Je suis fran aise   200 % comme on dit aujourd'hui. Et personne d'autre dans ma famille n'a d'accent.

Amis lecteurs malentendants,  tes vous vous aussi confront s   ce probl me ? Comment r agissez vous ?



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
 tudes et applications

20, rue Th r se, angle avenue de l'Op ra - 75001 PARIS
T l. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



Sommaire

n°179 • Juin 2007

Courrier des lecteurs	2
Vie associative	
Le congrès de l'UNISDA	4
Dossier	
Musique et surdit�	6
Musique et r�ducation	
�ducative	7
Apprentissage de la musique	8
Fl�te et malentendance	9
La musique : un monde	
myst�rieux	10
Culture	
Acc�s culture	11
Acoustique et architecture	12
Babel	13
T�moignage	
Beethoven	14
Voyage	
l'ARDDS au S�n�gal	15
Br�ves	18

Amis lecteurs,

A la suite de notre derni re assembl e g n rale l' quipage de La Caravelle a renouvel  son contrat pour poursuivre notre voyage. Nous souhaitons vous faire partager notre d sir d'aventure et espérons que vous n'h sitez pas   faire monter de nombreux amis   bord.

Mais avant de fixer le cap vers de nouvelles d couvertes nous souhaitons recueillir vos  valuations sur la premi re partie de notre croisi re. Vous  tes nombreux, pr s de 1000 croisi ristes au long cours, vos sensibilit s sont donc vari es et nous devons trouver les vents pour satisfaire le plus grand nombre sans que la monotonie ne s'installe   bord.

Afin d'effectuer le r glage de nos voiles, r parer les petits accros qui ont pu se produire, nous avons besoin de l'aide de chacun. Nous espérons donc que vous serez nombreux   bien vouloir consacrer quelques minutes   inspecter notre Caravelle et   nous faire part de votre diagnostic en r pondant au questionnaire suivant.

Quel est le num ro qui vous a le plus plu ?

Quel est le num ro qui vous a le moins plu ?

Quand vous recevez La Caravelle quelle rubrique lisez-vous en premier ?

Quel type d'article a votre pr f rence ?

Souhaiteriez-vous la cr ation d'une nouvelle rubrique ?

Quelle rubrique pourrait  tre supprim e ?

Quels sont les trois points forts de La Caravelle ?

Quels sont les trois d fauts majeurs de La Caravelle ?

Pr tez-vous votre exemplaire   d'autres personnes de votre entourage ?

Quels conseils nous donneriez-vous pour nous permettre de vous faire encore plus appr cier La Caravelle ?

Les r ponses, m mes partielles,   ces questions peuvent  tre anonymes et doivent  tre envoy es   l'adresse suivante :

ARDDS - Journal La Caravelle

75 rue Alexandre Dumas - 75020 Paris

Mais au-del  de ce sondage,   chaque escale,   chaque num ro n'h sitez pas   nous faire part de vos r actions aux articles parus. Vos lettres alimenteront le courrier des lecteurs, favoriseront nos  changes et nous permettront de maintenir notre cap plus facilement.

Lecteur de province, lecteur parisien, lecteur occasionnel, lecteur assidu... merci pour vos contributions.

□ Brice Meyer-Heine

La Caravelle

est une publication trimestrielle de l'ARDDS
75 rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris
T l. 01 46 42 50 32

Ce num ro a  t  tir    1200 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

R dacteur en chef :

Brice Meyer-Heine

 quipe r dactionnelle :

Sophie Chaudoreille, Aline Ducasse, Emilie Ernst, Nicole Hameau, Manuella Lef vre, Annie Rivoal, Catherine Sermage, Ren  Cottin, Jean-Pierre Loviat

Collaborateurs :

Richard Darb ra, Bernadette En e, Dominique Gibert, Romain, Xavier, Christine Toffin

Correcteurs : Daniel Fontaine, Jeanine Roca.

Mise en page - Impression :

Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mlx
T l. : 0140 930 302 - www.lmdc.net
Commission paritaire : 0611 G 84996
ISSN : 1154-3655

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ALLIOT Genevi ve, BLASER Ghislaine, CHOUPIN Anne-Marie, DARBERA Richard, DECHERAT Miche, DUCASSE Aline, FRESSE Thierry, HAMEAU Nicole, LOVIAT Jean-Pierre, MEYER-HEINE Brice, RIVOAL Annie

MEMBRES DU BUREAU

Pr�sidente	DUCASSE Aline
Vice-pr�sident Paris	DECHERAT Michel
Vice-pr�sidente province	CHOUPIN Anne-Marie
Secr�taire g�n�rale	ALLIOT Genevi�ve
Secr�taire g�n�ral adjoint	FRESSE Thierry
Tr�sori�re	BLASER Ghislaine
Tr�sorier adjoint	LOVIAT Jean-Pierre
Responsable fichier « adh�rents »	DARB�RA Richard
Responsable lecture labiale	LOVIAT Jean-Pierre
Adjoint lecture labiale	DECHERAT Michel
Responsable « Sorties »	HAMEAU Nicole
R�dacteur en chef « la Caravelle »	MEYER-HEINE Brice
Webmaster	DUCASSE Aline

L'assemblée générale vécue par une adhérente

Pour un petit nombre d'adhérents, la journée du 17 mars commence le matin au siège de l'association, baptisé « Dumas », par la préparation de la salle de réunion et le dépouillement des bulletins de vote pour renouveler les membres du conseil d'administration.



Ambiance joyeuse, 7 personnes autour d'une grande table, une urne, des feuilles à grilles pour noter, des couteaux à steak pour ouvrir... les enveloppes. On trie les bulletins intacts à part de ceux très peu nombreux où des noms ont été rayés (12 sur 161), on débat de la nullité d'un bulletin, on compte, on recompte plusieurs fois. En moins d'une heure le travail est terminé, avec le sentiment du travail bien fait et sans aucun problème, une vraie partie de plaisir ! Il n'y a plus qu'à bavarder pour attendre le pique-nique récompense pris avec les administrateurs encore en titre.

Avant que l'assemblée générale commence, quelques uns font cercle autour de la vélotypiste qui s'entraîne. Nous sommes intrigués par son clavier spécial à touches non identifiées, de format différent des claviers habituels et sur lequel ses doigts volent à toute vitesse. Nous sommes encore plus étonnés d'apprendre qu'elle tape sans autre logiciel que le vieux Word datant de 1997.

Aline Ducasse, secondée par Brice Meyer-Heine, préside énergiquement la séance. L'ordre du jour reprend les points abordés dans les documents envoyés aux adhérents, mais voir les responsables d'activités en parler avec enthousiasme est beaucoup plus

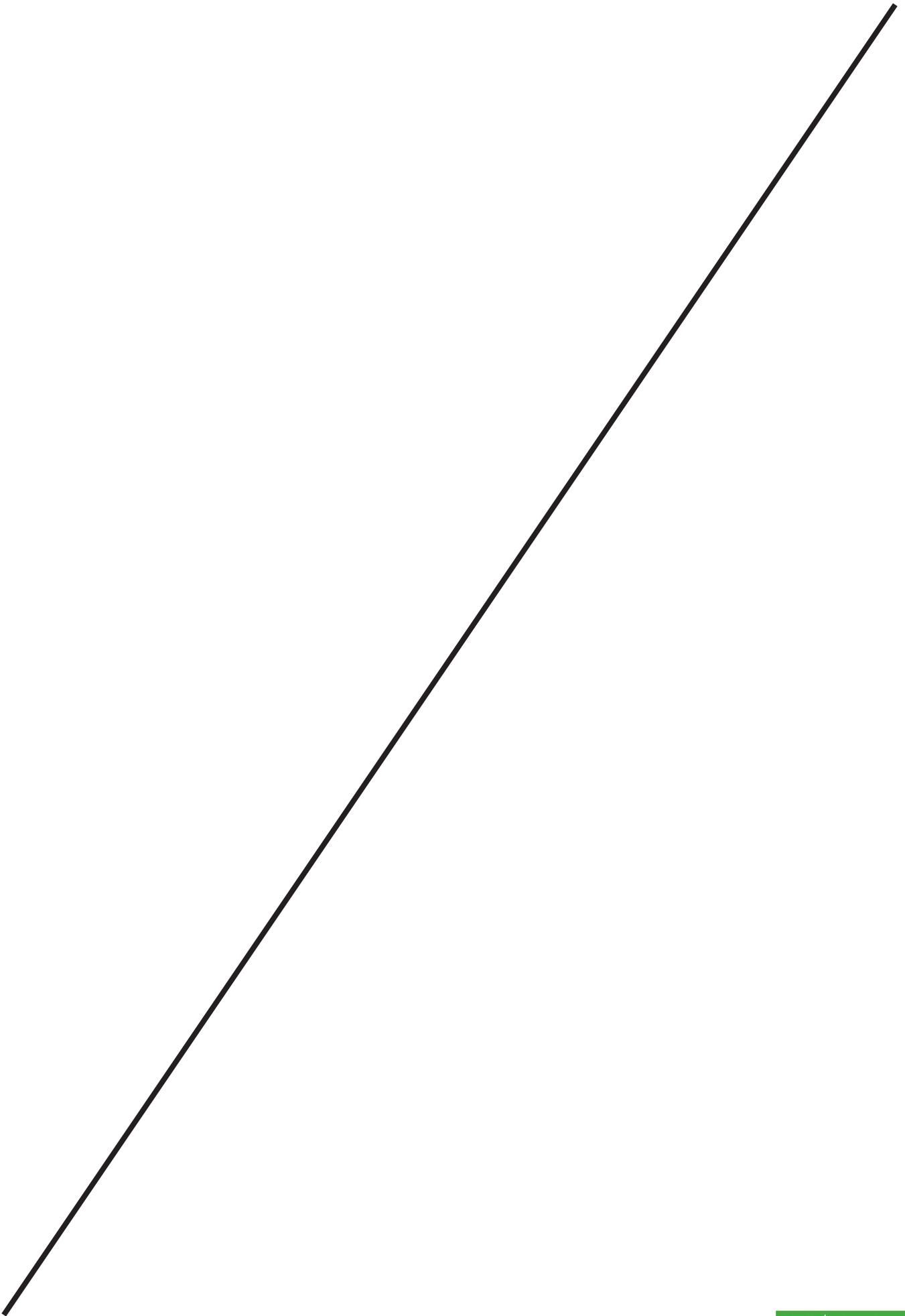
agréable que leur lecture ! La réunion permet aussi de faire la connaissance des nouveaux administrateurs, et de retrouver des délégués de sections régionales. René Cottin parle du voyage qu'il a organisé en novembre au Sénégal. Un écho artistique nous en est donné par les dessins de l'artiste local Cheik qui sont accrochés au fond de la salle. René alerte les adhérents sur le cas du petit Ibou, 10 ans, complètement sourd, pour lequel il appelle à envoyer des dons à l'ARDDS. Il suffirait de 60 euros par mois pour qu'il puisse fréquenter le centre verbo-tonal de Dakar, excellent établissement que les voyageurs ont visité. Jean-Pierre Loviat, qui rapporte sur le budget, lui aussi, nous pousse à l'action : l'association a dépensé plus qu'elle n'a récolté cette année. La diffusion de notre belle

revue « La Caravelle » est insuffisante pour couvrir l'ensemble de ses coûts ; les stages, dont le prix est toujours calculé au plus bas pour permettre au plus grand nombre d'y assister, ont créé du déficit ; la subvention de la mairie de Paris a baissé, comme la récolte des dons ! Heureusement, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles : Michel Giraudeau présente la nouvelle section de Vendée créée en mai 2006 ; Richard Darbéra incite les adhérents encore rétifs à Internet à s'inscrire au stage d'initiation qu'il co-organise avec la mairie de Paris ; Nicole Hameau nous a programmé de belles sorties diversifiées, et les stages de lecture labiale session 2007 ont toujours autant de succès (déjà complets avec une liste d'attente) !



Après presque 3 heures non stop de présentations et d'échanges courtois, en particulier sur la question du sous-titrage, les participants se précipitent sur le buffet du goûter traditionnel et bien garni : le niveau sonore de la salle monte alors brutalement !

□ Marie Clause Heydemann



Musique et surdité

Que ce soit pour entendre et comprendre la parole ou pour écouter et ressentir la musique, le cerveau intervient car il est le siège des apprentissages, mais aussi des émotions.

Accompagner, soutenir et surtout stimuler, encourager, faire découvrir ou redécouvrir, c'est le rôle de l'orthophoniste : les objectifs qu'il se fixe et la technique sur laquelle il s'appuie sont indispensables, mais le savoir-faire et le savoir-être « font » la rééducation. Avec des adultes malentendants ou sourds, la communication, au-delà des mots, est à partager : chacun fait la moitié du chemin pour se rencontrer.

C'est ainsi qu'au cours de prise en charge de patients devenus sourds, nombreux ont été ceux qui exprimaient le regret, voire la tristesse de ne plus écouter les chansons. Ils ont « balancé » leurs 45 tours ou ils les ont montés au grenier car « ce n'était plus pour eux », or chaque chanson est associée à un événement heureux ou malheureux d'une période de leur vie.

Il fallait donc leur montrer qu'en s'en donnant les moyens et avec quelques efforts ils pouvaient retrouver le plaisir d'entendre les chansons. La voix est un instrument invisible chargée d'une forte puissance émotionnelle, et celle de Piaf ne laisse personne indifférent. Plusieurs de mes patients adoraient Georges Brassens, et, moi-même, j'en connais bien le répertoire ; c'est ainsi que je me suis mise à chanter des chansons de Brassens, et que la reconnaissance des plus célèbres d'entre elles comme « Gare aux oreilles » a été suivie par une dizaine d'autres. Ce « coup de pouce » leur a donné envie d'écouter à nouveau ces chansons, de suivre les textes des paroles, peut-être de reprendre la guitare sèche ou de fredonner intérieurement « en se rasant devant sa glace ».

Porter des prothèses auditives serait déjà en soi une rééducation auditive, mais un entraînement auditif améliore la discrimination

des sons et l'intelligibilité des mots, conduisant à une utilisation optimale des aides auditives quelles qu'elles soient.

Les progrès technologiques des prothèses participent à cette réappropriation des sons musicaux par le malentendant, puisque les appareils numériques de dernière génération sont en mesure de reconnaître la musique, la parole, la voix chantée et le bruit ; il n'y a que pour le rap que c'est un peu difficile ! Les algorithmes de calcul permettent une classification jusqu'à sept situations sonores reconnues : parole dans le calme, parole dans le bruit, bruit stationnaire, bruit fluctuant, bruit de vent, larsen, musique. Les appareils numériques présentent plusieurs programmes tels que : parole dans le calme, parole dans le bruit, écoute téléphonique, utilisation de la boucle magnétique, musique. À ma connaissance, aucune véritable enquête n'a été faite sur la musique chez les malentendants, seuls des témoignages ici ou là : un soliste d'alto appareillé dit pouvoir continuer à jouer, mais il a dû s'adapter et changer sa note de référence ; une mélomane qui présente une surdité profonde, appareillée et maintenant implantée, raconte qu'elle va au concert régulièrement écouter des œuvres qu'elle connaît avec toujours un immense plaisir !

Les expériences et les recherches se sont intéressées aux patients porteurs d'implants cochléaires, et, en décembre 2006 lors du congrès AIRDAME, il y eut plusieurs communications sur ce thème : un fabricant d'implants a proposé à 30 patients un mode de programmation « musique » afin de réaliser une étude encore en cours actuellement. D'ores et déjà, il apparaît que si la perception du

rythme et du timbre est améliorée, pour la mélodie une éducation musicale semble nécessaire. Une orthophoniste de Montpellier, Géraldine Geffriaud, a témoigné sur l'atelier chanson qu'elle anime, en faisant découvrir à ses patients implantés le chanteur Cali. Elle utilise d'abord le visionnage de ses clips, puis la lecture des textes des chansons, puis l'écoute attentive de CD, et les refrains sont repris tous ensemble : succès garanti !

Une autre orthophoniste, Lucile Girard Monneron, a mené une autre expérience : elle organise chaque année depuis 2004, à Strasbourg, un concert sous la direction de Christian Uhlmann, musicien lui-même, mais aussi chef d'orchestre et directeur du Bruckhof. En mai 2005, des œuvres de Mozart, Beethoven et Albinoni ont été interprétées par l'ensemble vocal de Strasbourg comprenant : 40 musiciens, 80 choristes et 4 solistes dans une église bondée. Parmi les auditeurs, 22 étaient porteurs d'implants cochléaires.

L'après-midi qui précédait le concert, le chef d'orchestre et l'orthophoniste ont fait entendre l'œuvre musicale, faisant repérer chaque instrument ou groupe d'instruments, le rythme, la mélodie, mais aussi les différents registres des voix des choristes et des solistes. Le fait de voir et d'écouter les instruments, les voix, de suivre la direction d'orchestre leur a permis le soir au concert, mêlés au public, d'apprécier la musique qu'ils croyaient exclue de leur vie et de ressentir une émotion. La musique fait partie de la vie ; il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises musiques, il n'y a que des musiques qui parlent à chacun de nous et qui marquent le temps.

Christine Toffin
Orthophoniste

Le sous titrage

Lors de l'assemblée générale vous avez été nombreux à regretter le nombre réduit des émissions sous-titrées sur l'ensemble de nos chaînes de TV. Jérémie Boroy, président de l'UNISDA, nous explique le long travail entrepris pour rendre accessible le paysage audiovisuel aux sourds et malentendants.

1 - Qu'est que l'UNISDA ? Quand a-t-elle été créée ?

Fondée en 1974, l'Unisda fédère les principales associations nationales représentatives de personnes sourdes ou malentendantes et de leurs familles. Elle les représente auprès des pouvoirs publics. On y retrouve le Bucodes, la fédération Anpeda, le Mouvement des Sourds de France, l'Afidéo, l'Alpc, le Clapeaha, la Société centrale et Loisirs éducatifs de jeunes sourds, mais son audience est bien plus large.

À ce titre, l'Union siège à la commission permanente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et dans ses commissions,

“
bla bla
”

au conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), au conseil d'administration de l'AGEFIPH, au comité national du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans les Fonctions Publiques (FIPHFP), au Conseil supérieur de reclassement social et professionnel des travailleurs handicapés, à la Commission Nationale Culture et Handicap, et dans bien d'autres instances, groupes de travail et autres regroupements. Elle est par ailleurs une des neuf associations porte-parole du comité d'entente des associations représentatives de personnes handicapées.

2 - Dès ton arrivée à la présidence de l'Unisda, la problématique du sous-titrage semble avoir été placée au cœur des préoccupations de l'Union, pourquoi ?

Depuis de longues années, les associations tentaient péniblement, chacune de leur côté, de faire entendre la demande des personnes sourdes ou malentendantes à accéder aux programmes télévisés et à l'information. Mais les chaînes et les gouvernements successifs avaient pris l'habitude de se renvoyer la balle et de mettre à plus tard la réforme tant attendue, tandis que la télévision prenait une place de plus en plus importante et que les chaînes se multipliaient. Il est vite apparu que les associations avaient intérêt à unir leurs efforts sur cette préoccupation partagée par l'ensemble des publics que nous représentons. L'Unisda a eu tout son rôle à jouer dans cette mobilisation en suggérant un discours commun pour le porter auprès des différents interlocuteurs. Le cadre de la concertation lancée autour de l'avant-projet de loi, préalable à loi du 11 février 2005, s'y prêtait bien.

La bataille n'a pas été simple, mais ces efforts se sont finalement avérés payants puisqu'ils commencent déjà à porter leurs fruits et ont eu un effet fédérateur très net. D'ailleurs, lorsqu'on consulte l'historique de l'Union, on retrouve fin des années 70 et début des années 80 la mobilisation qui a lancé le premier « journal des sourds et des malentendants » sur Antenne 2 puis le premier sous-titrage Antiope sur la même chaîne...

3 - En quoi la loi du 11 février 2005 pour l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées s'avère particulièrement innovante sur la question ?

Nous nous sommes attachés à sensibiliser le gouvernement et les parlementaires à notre préoccupation et c'est ainsi que le législateur a intégré des dispositions particulièrement ambitieuses dans la loi. Il est ainsi prévu que les chaînes hertziennes privées réalisant 2,5 % d'audience annuelle (TF1, M6 et Canal +) et les chaînes du service public (France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô et Arte France) devront prévoir l'accessibilité de la totalité de leurs programmes (hors messages publicitaires) d'ici 2010. Quant aux autres chaînes, elles devront toutes prévoir des proportions plus ou moins importantes de programmes accessibles.

En ce qui concerne les chaînes publiques, c'est à l'État d'accompagner le respect de cette nouvelle obligation en la déclinant dans les contrats d'objectifs et de moyens qui le lie à ces chaînes et en prévoyant les moyens financiers nécessaires. C'est désormais chose faite, le CNCPH vient d'ailleurs d'être saisi de ces projets de contrats pour avis : la loi sera pleinement appliquée par le service public (toutes les chaînes du groupe France télévisions et Arte France), aucune dérogation n'étant prévue pour les programmes nationaux. Hormis un journal d'information quotidien dans chaque station de France Ô (ex-RFO), l'accessibilité des programmes régionaux s'envisagera de façon progressive

en fonction des progrès techniques réalisés.

Quant aux chaînes privées, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a compétence pour décliner cette obligation dans les conventions qui le lient à chacune de ces chaînes, au moyen d'avenants. Le conseil a décidé en novembre dernier d'attendre la publication des Contrats d'Objectifs et de Moyens des chaînes publiques pour s'aligner dessus.

4 - L'essor actuel du sous-titrage intervient en pleine période électorale, y a-t-il un lien ?

Depuis plus d'un an, nous alertons l'ensemble des pouvoirs publics sur la nécessité de prévoir l'accessibilité des nombreuses campagnes électorales de 2007 et 2008, sans attendre l'échéance de 2010. Sachant que la télévision est un des principaux supports des campagnes, c'était toute la citoyenneté des publics de personnes sourdes ou malentendantes qui était en jeu. Alors qu'une grande loi venait d'être votée sur la « citoyenneté des personnes handicapées », il aurait été de mauvais effet que les grands rendez-vous électoraux échappent à cette règle...

Nous sommes régulièrement montés au créneau et avons été rapidement rejoints par le ministre en charge de la politique du handicap et le ministre de la Culture et de la Communication, le délégué interministériel aux Personnes handicapées ainsi que le CNCPH. Aussi, en novembre dernier, le CSA a intégré dans ses consignes aux chaînes sur le traitement des campagnes la nécessité pour elles de prévoir l'accessibilité de leurs programmes liés à l'élection présidentielle. Le congrès de l'Unisda du 18 janvier dernier, qui a réuni 700 personnes à Paris, portait justement sur le thème de l'accessibilité des programmes télévisés et a constitué le point d'orgue de notre mobilisation en réunissant nos publics autour

des représentants des chaînes, du gouvernement, du CSA et des candidats aux élections. Dans la foulée, l'Unisda a installé un observatoire de l'accessibilité des programmes liés aux élections qui a publié un relevé hebdomadaire pour valoriser les premiers efforts réalisés par les chaînes et pointer les manques.

Et les choses ont commencé à bouger... TF1 et M6 ont commencé à sous-titrer leurs journaux télévisés, puis certaines de leurs émissions politiques comme Canal +, France 2, France 3 et France 5. C'est ainsi que les soirées électorales des 22 avril et 6 mai étaient simultanément sous-titrées sur cinq chaînes différentes. Le débat d'entre deux tours était également sous-titré sur TF1 et France 2, tandis qu'il était traduit en Langue des Signes sur La Chaîne Parlementaire (LCP). Une première ! Le pluralisme de l'information commence enfin à être accessible aux personnes sourdes ou malentendantes. Maintenant, ces chaînes sont lancées et ne reviendront plus en arrière.

5 - Sous-titrage et TNT ou sous-titrage et télévision par câble ou télévision par Internet... , est-ce possible ?

Il le faut ! Il est vrai que face à la multiplication galopante des modes de diffusion de la télévision et des nouvelles chaînes, on peut se demander si tout ce que nous avons obtenu n'aura finalement pas l'effet d'un coup d'épée dans l'eau dans quelques années... La mobilisation doit donc rester permanente, nous devons rester extrêmement vigilants pour que les évolutions à venir de la législation et de la technique intègrent systématiquement cet impératif d'accessibilité.

En ce qui concerne la réception du sous-titrage, il nous faut dès à présent dresser un état des lieux complet sur l'ensemble

des opérateurs et diffuseurs, ceux qui permettent ou non l'accès au télétexte et/ou au sous-titrage, chaîne par chaîne, et contribuer à l'amélioration de la situation. Nous devons également veiller à ce que tous les matériels (téléviseurs, décodeurs, récepteurs) soient compatibles avec tous les modes de diffusion du sous-titrage. L'excuse de la technique doit être balayée, tout est désormais possible en la matière. Quant à l'effectivité du sous-titrage, nous devons prendre l'habitude de raisonner en terme de contenus audiovisuels et de contenants et non plus seulement de télévision.

6 - En matière de sous-titrage, que nous laisse présager l'avenir ?

Je ne sais pas ! Mais en tout cas, je suis sûr d'une chose : nous devons encore nous accrocher et poursuivre la mobilisation. Au delà du suivi de l'application de la loi, plusieurs combats nous attendent : le sous-titrage des programmes régionaux et sur l'ensemble des chaînes non visées par la dernière loi et l'échéance 2010, la qualité du sous-titrage, l'obligation de sous-titrage dès le démarrage de toute nouvelle chaîne, l'obligation d'affichage du sous-titrage sur toutes les télévisions dans les lieux publics, le sous-titrage de la publicité, le sous-titrage des rediffusions sur Internet et des vidéos à la demande, l'accès systématique au sous-titrage quels que soient les opérateurs ou les diffuseurs, le sous-titrage des vidéos diffusées directement sur Internet, le développement du recours à la Langue des Signes pour ceux dont il s'agit de la communication privilégiée, et bien entendu, le sous-titrage des films dès leur sortie en salles et en DVD... !

□ **Aline Ducase**

Sites à consulter :

www.unisda.org

www.medias-soustitres.com

Les boucles à induction magnétique

Vous êtes nombreux à trouver que la proportion de cinémas équipés de BIM (boucle à induction magnétique) est trop faible. Cependant de grands progrès ont été faits ces trois dernières années et les salles équipées sont trop peu fréquentées par les malentendants. Lorsque vous vous rendez dans un cinéma n'hésitez pas à demander si une BIM est en fonctionnement dans la salle.

Cinémas :

Pour les Parisiens le journal *Pariscope* signale les cinémas équipés de BIM avec un logo oreille barrée.

Les sites de certains distributeurs sont également une source d'information à la fois pour les cinémas parisiens et de province : <http://www.cinemasgaumontpathe.com> (seules les salles équipées sont indiquées par le logo oreille barrée) <http://www.ugc.fr> (malheureusement l'information figure au niveau du cinéma et non pas de la salle)

Certes ces informations ne sont pas toujours exhaustives mais il nous appartient d'encourager les « bons élèves » et de demander systématiquement lors de l'achat des billets si la salle est équipée d'une BIM.

Vous pouvez consulter sur le site de l'ARDDS (www.ardds.org) une liste des salles de spectacle équipées. Aidez-nous à la tenir à jour.

La chaîne des audioprothésistes Amplifon (www.amplifon.com) indique également les salles parisiennes équipées avec une BIM. Lecteurs de province faites parvenir vos remarques au webmaster du site afin de permettre une mise à jour des salles de province, vous contribuerez ainsi à une meilleure diffusion des BIM dans l'ensemble des cinémas.

Les BIM et le CNC (Centre National de la Cinématographie) :

L'installation d'une BIM n'est pas réservée aux complexes multisalles des grandes agglomérations. Le CNC subventionne la création et la modernisation des salles. Ces aides sont accordées prioritairement aux zones insuffisamment équipées, en particulier dans les secteurs ruraux, dans la périphérie des grandes villes, et au profit des salles Art et Essai. L'octroi de ces aides est conditionné par l'installation d'une BIM pour toute création de salle ou lorsque le programme des travaux prévoit une réfection des sols*.

Mais même si votre cinéma de quartier ne prévoit pas de travaux importants, demandez à rencontrer le responsable de la salle. Environ 10 % du public (proportion de déficients auditifs dans la population française) fréquentant le cinéma est concerné et les coûts d'installation sont peu importants.

*Renseignements :

Mesdames Catherine BOUCHER (Tél. : 01.44.34.35.59) ou Claudine BARRY (Tél. : 01.44.34.35.86) - Télécopie : 01.44.34.34.79.

Bêtisier de l'accès à la culture :

- Lorsque l'on se rend dans un cinéma équipé d'une BIM, il faut demander à la caisse l'activation de la BIM et pour le bon film (risque de se retrouver face aux images d'un film avec le son d'un autre film).
- Lorsque l'on se rend à la Villette pour les conférences sur-titrées par RISP, il ne faut pas se laisser aiguiller vers la seconde salle en cas d'affluence, seul l'auditorium est équipé de la vélotypie ! Il faut bien se signaler auprès des hôtes d'accueil en tant que sourd ou malentendant (une de mes patientes s'est retrouvée poussée vers la salle de délestage, contrainte de suivre la retransmission vidéo de la conférence se déroulant dans l'auditorium voisin ! 1h30 d'ennui profond !).
- Lorsque l'on assiste à un spectacle avec les boîtiers de sur-titrages proposés par Accès Culture, il faut éventuellement s'attendre aux commentaires désagréables de ses voisins ! Lors d'une sortie à Chaillot avec un groupe d'adultes implantés, nous avons vécu la désagréable expérience de spectateurs se plaignant que les sourds aient un écran lumineux, disant que cela les dérangeait beaucoup, que c'était scandaleux, etc. !

La musique : un monde mystérieux

Etant atteint de surdit  importante depuis la petite enfance, je suis toujours rest  au seuil du monde musical sans vraiment trouver la cl  pour y entrer.

Enfant, je chantais faux, mais chanter juste n'avait aucune signification pour moi.

Au coll ge, la musique  tait au programme. J' tais dispens  de chanter, mais je devais d chiffrer mes lignes de solf ge : blanches, noires, croches, double-croches, silence. Tout cela  gren  b tement pendant que mon bras battait la mesure : deux temps, quatre temps. Je suis toujours incapable de reconnaître la moindre note   l'oreille.

  l'adolescence, j' coute avec les copains Brassens, Ferr , Ferrat, mais il m' tait tr s difficile de les distinguer. Pour comprendre les paroles, j'essayais de suivre avec le texte lorsque celui-ci  tait  crit sur la pochette du disque. Au th tre, le fait d'avoir le texte sous les yeux, me permettait « d'entendre » les pi ces classiques. Mais l'exercice est, pour moi, beaucoup plus complexe pour un texte chant  que pour un texte parl .

De m me, j'ai beaucoup de mal   saisir le rythme d'un morceau de musique. Dans les boums, il m'est souvent arriv  d'inviter ma cavali re   danser un slow alors que la musique  tait celle d'un rock lent ou vice versa. Cela n' tait pas bien grave et je me calais sur le rythme de mes voisins. Par contre, lorsqu'il s'agissait d'un paso doble au lieu d'un rock, il ne me restait qu'  aller rejoindre piteusement ma chaise.

J' prouvais une certaine  motion en allant  couter Jean-Christian Michel jouer de la v te dans l'abbaye Saint-Victor   Marseille. J'appr ciais les tonalit s graves de Pablo Casals au violoncelle, sans pouvoir d terminer la sonate qui  tait jou e.

Afin de mieux entendre les disques, j'approchais mon oreille

des « baffles ». Les « tourne-disques » avaient   l' poque de grosses enceintes. C'est ainsi que je me suis aper u que, en collant mon oreille derri re le haut-parleur et en mettant mon appareil en position « T », je pouvais « entendre », c'est- -dire comprendre certaines paroles. Cette possibilit  m'a permis de d couvrir les textes de Brassens et de Pierre Perret.

Adulte, avec beaucoup d'entra nement, j'ai appris   distinguer (avec une grosse marge d'erreur) la *Cinqui me symphonie* de Beethoven, *Une petite musique de nuit* de Mozart et le *Bol ro* de Ravel.



J'ai abandonn  toute  coute musicale. Mais peut-on se couper totalement de la musique ? Je dois avouer que, seul, lorsque je suis de tr s bonne humeur, il m'arrive de chanter, ou plut t d' mettre des onomatop es qui sont ma fa on de chanter.

Peut- tre qu'une  ducation musicale adapt e m'aurait permis d'ouvrir cette porte entreb ill e sur le monde musical ? Il existe une association « Chandanse* », qui apprend la danse aux sourds profonds et qui monte des th tres musicaux avec des



sourds. La danse permet sans doute d'exprimer une musique int rieure.

Je me souviens d'une chanson : « Les wagons longs de lit » chant e par Jeanne Moreau. Jeanne Moreau est une excellente actrice. Il para t, d'apr s mes amis musiciens, que c'est une pi tre chanteuse. Mais j'ai beaucoup aim  son disque. Pour quelles raisons ? Probablement parce que je comprenais les paroles (qui n' taient rien d'autre que le titre  crit sur la pochette en changeant l'ordre des mots) et parce que le th me musical  tait tr s simple. D'un coin cach  de ma m moire, des paroles de cette chanson que je n'ai pas  coute  depuis plus de trente ans me reviennent. Je serai incapable de reproduire l'air mais j'entends « Le wagon... de lit... de long... » et de vieux souvenirs refont surface.

□ Brice Meyer Heine

*www.chandanse-sourds.org

Syndrome de Ménière et Hyperscousie

Quand l'oreille entend trop avant de s'en aller.

Si un mal jette encore de l'ombre dans le progrès de la science ORL, c'est bien Ménière ! En 2007, les personnes atteintes de ces crises de vertiges parfois spectaculaires, dues au bruit, au stress, et soldées à la longue par une surdité complète, attendent toujours le remède miracle. Lorsqu'elles consultent, l'ORL prescrit des cachets qui ne changeront pas grand-chose. Vasodilatateurs et compagnie. Mais à qui la faute ? En Occident, on aime faire des mesures, et étudier ce qui est mesurable : donc, va pour la surdité, mais vertige et acouphènes... A coup sûr, vous aurez droit à un bel audiogramme ; pour le reste, mon pauvre monsieur... Et aux yeux des instances du handicap, si vous n'êtes pas sourd, "juste" souffrant de terribles vertiges, acouphènes ou hyperacousie, vous avez, ma foi, le statut d'un sujet en parfaite santé.

Pourtant un jour de vacances, moi aussi, je me croyais en parfaite santé, je m'en allais juste à Paris en voiture et je ne suis pas arrivé. Malaise, incapacité croissante de tenir une bonne trajectoire sur la route, arrêt sur chaque aire de repos pour vomir dans les toilettes... J'ai fini par échouer, ne pouvant plus tenir debout, chez mon parrain qui habitait à peu près sur le trajet. D'heure en heure, sur un lit, même la position couchée est devenue terrifiante. Tout le monde a vu « Titanic », n'est-ce pas ? Quand les victimes s'accrochent sur le bateau dressé à la verticale, avant le grand plongeon... Si j'avais le malheur d'ouvrir les yeux, je voyais moi aussi que j'étais tout en haut, au plafond, et qu'à la seconde

d'après, le lit allait s'écraser sur la paroi opposée ! Vision abominable qui oblige en fait à refermer les yeux immédiatement. Je suppose que ça donne, en langage médical : abolition complète du système de repérage du corps dans l'espace.

paramètres de cette intolérance : fréquences plus graves, résonance du lieu, durée de l'exposition, effet cumulé sur plusieurs jours ; et plus que tout, fatigue. A force, j'évalue donc l'effet à l'avance comme si j'étais un ordinateur, et je ne lâche rien. Qui connaît,

“
bla bla
”

Ce fut donc ma première... Puis arriva l'hyperacousie. En quinze mois, la sensibilité de mon oreille droite à un bruit même très faible devint telle, qu'il fallut d'abord abandonner le travail, puis bientôt rester enfermé, cesser le piano, couper le son de la télé... Même les obturateurs ne suffisaient plus. Il restait une solution : un casque à oreillettes, un beau casque de chantier qui serre comme un étau (par-dessus les obturateurs, attention !), fait pouffer de rire les gens dans les grandes surfaces, mais ne doit me quitter à l'extérieur sous aucun prétexte. Chez moi, j'arbore cette parure pour cuisiner, manier la vaisselle, faire couler de l'eau, ouvrir les fenêtres, descendre au courrier, faire tourner n'importe quelle machine, et j'en passe... En conversation, des voix trop faibles m'obligent à l'ôter ; mais s'il y a du bruit autour c'est exclu. Ma propre voix me fait d'ailleurs plus de mal que celle de l'interlocuteur.

Je connais exactement tous les

mieux que moi, la triade des trois S : Silence, Solitude, vie Suspendue ? En effet il faut "tenir", sans rien pour se changer les idées ; et entre quatre murs, remettre tout projet de vie à plus tard, au jour où "on" aura enfin trouvé quelque chose...

J'ai conscience qu'aucun médecin ne peut mesurer cette maladie-là. D'abord, on ne sait pas mesurer l'hyperacousie. Et ce qu'elle déclenche, je ne laisserai personne s'en rendre compte en m'infligeant un test avec des machines. Même pas un curieux.

□ **Philippe Kringer**

Thierry

Je m'appelle Thierry FRESSE, j'aurai 49 ans cette année, je suis marié et père de 2 enfants, une fille de 22 ans en 3^e année de médecine et un fils de 18 ans en 1^e. J'habite dans le Doubs, plus précisément à Exincourt, petit village d'environ 2 500 habitants. Cette commune est comprise dans l'agglomération urbaine de Montbéliard (c'est le « fief » des usines PEUGEOT). Mais ce n'est pas ma région d'origine, puisque je suis né à Remiremont dans les Vosges (à côté d'Épinal et ses célèbres images).

J'ai suivi un cursus scolaire ordinaire jusqu'au Brevet d'Étude Professionnel dans la branche comptabilité. Je n'avais pas un niveau suffisant pour prétendre à des études supérieures. Avec le recul, je pense pouvoir affirmer que ma surdité n'y est pas étrangère (problèmes en orthographe, et en langues étrangères). Celle-ci ne fut véritablement découverte que lors d'un stage d'initiation à la vie active au sein même de mon L.E.P. Mes parents avaient bien remarqué que j'augmentais le son de la télévision mais cela n'a pas été plus loin.

Nous avons donc consulté un ORL, qui m'avait déjà suivi pour des problèmes d'enrouement aux cordes vocales. J'avais, en effet, tendance à parler assez fort. Donc ma surdité était naissante. Le diagnostic établi, faisait état d'une possible otospongiose. Cette intervention ne pouvant être pratiquée par lui-même, nous avons vu un autre spécialiste, susceptible de m'opérer. Mais celui-ci ne confirma pas cette maladie. Il pensait que cela pouvait être un problème héréditaire (recherche de sourds dans ma famille). Après enquête, il s'est avéré que personne tant côté paternel que maternel, ne présentait de problèmes de surdité. Depuis, j'ai consulté d'autres O.R.L. notamment à Béziers. Ils n'ont jamais pu

m'indiquer les causes exactes de mes pertes auditives. Tout au plus, ils pensent que cela proviendrait d'une otite ou d'oreillons non soignés, entraînant un affaiblissement du nerf auditif. C'est une surdité de perception bilatérale avec de gros décalages entre les seuils recueillis en tests tonals et les performances en vocales.

Après avoir effectué mon service militaire, apte et seulement exempté de tir, je suis entré en 1978 à la Caisse d'Épargne où j'ai appris le métier sur le tas pendant 1 an sous forme de contrat. Ensuite j'ai intégré la Banque Nationale de Paris avec pour objectif de devenir démarcheur comme mon grand-père paternel, car j'aime les contacts. J'avais à ce moment là des A.C.A. qui me sont vite devenus insupportables à cause des bruits familiers du bureau (machine à écrire...), de plus ils ne me facilitaient pas beaucoup la compréhension. Hélas, j'ai dû me résigner aux travaux administratifs et cela pendant 19 ans. Face au transfert des activités vers de grands centres de traitement pour diminuer les coûts, les effectifs de mon service ont commencé à fondre, mon travail n'était plus sécurisé. J'ai toujours eu de bonnes appréciations professionnelles. On me reprochait simplement mon manque d'initiative, de prise de responsabilités. C'est un comble car ils savaient très bien que j'étais malentendant. Je pensais que l'informatique me permettrait d'avoir des tâches plus en rapport avec mes problèmes auditifs. J'ai donc effectué une formation WORD, EXCEL & ACCESS en espérant que cela me procurerait un poste. Malheureusement, les seuls qui me furent proposés à temps complet m'obligeaient à déménager à Paris. Devant cette situation, j'ai dû prendre une décision importante concernant mon avenir professionnel en acceptant un licenciement économique, pour toucher les ASSEDIC, plutôt qu'un départ volontaire,

avec une prime et c'est tout.

Après ma demande pour être reconnu travailleur handicapé par la COTOREP, j'espérais à tort retrouver un emploi facilement. Hélas, je me suis retrouvé dans une cellule de reclassement (C.A.P.), où on apprenait à faire des C.V., des lettres de motivation... Ce n'était pas vraiment ce que j'attendais pour ma réinsertion. Forcément quand on a toujours eu un boulot, la réalité du marché du travail vous prend de court. L'ANPE n'était pas plus apte à me fournir de nouveaux débouchés, malgré la présence d'un conseiller, soi-disant en charge des handicapés. J'ai passé un Bilan de compétences qui ne m'a pas été d'une grande utilité.

Je me suis simplement rendu compte, qu'il fallait prendre mon courage à deux mains pour me sortir de là. C'était en 1998, et j'ai eu la chance de découvrir le monde des DSME grâce à mon 1^{er} stage de Lecture Labiale à Montferrand le Château (25). Depuis je ne manquerais pour rien au monde, ce moment privilégié de nos rencontres amicales entre DSME. Avant, je vivais ma surdité sans l'évoquer avec mes amis, au risque de passer parfois pour un « idiot », car dans leurs conversations j'étais toujours en retard ou à côté du sujet. Pour tout dire, je m'enfermais tout doucement dans ma « bulle ». Cette étape de ma vie, m'a permis de réaliser combien j'avais tort de taire mon handicap. En effet, au vu des réactions de ceux qui m'ont côtoyé, je m'entendais dire régulièrement : « Pourquoi ne nous avertissais-tu pas, tu parlais si facilement que l'on n'avait pas l'impression que tu étais malentendant ? ».

Durant ma période d'inactivité, j'ai complété mes connaissances en informatique et passé les examens COTOREP pour un poste dans l'administration, par le biais des emplois réservés. Un

C.E.S. m'a été proposé à l'hôpital en vue d'acquérir une formation pour la programmation informatique. Mais à son issue, mon contrat n'a pas été renouvelé.

Le chômage me touchant à nouveau, j'ai accepté un poste dans la logistique chez LEROY MERLIN, plus précisément au déchargement des camions et à la mise à disposition des marchandises pour le magasin. Ce fut une expérience enrichissante avec une super ambiance. Elle m'a permis de constater, que par rapport à ma surdité et la difficulté des tâches, le fait d'être dans un élément nouveau, m'avait énormément apporté au niveau mental. J'y serais certainement encore, quand un emploi réservé me fut proposé aux impôts en qualité d'agent de constatation. Après une année passée à Mulhouse (68), où j'ai acquis les bases du métier dans un ambiance formidable, j'ai intégré la Recette de Montbéliard.

Je m'occupe essentiellement de la saisie informatique. Je suis une

formation à la L.S.F., dans le but d'accueillir les sourds et DSME lors de la campagne « Impôts sur le Revenu ». Malheureusement, je n'ai encore eu aucun contact en ce sens. Dans le cadre de mon aménagement de poste, j'ai pu acquérir de nouveaux A.C.A.

J'ajoute que je suis depuis 20 ans trésorier d'une association sportive pratiquant la lutte gréco-romaine.

Voilà, ainsi se termine mon témoignage utilisé dans le cadre de la commission Surdit  Vie Professionnelle dirig  par Fran ois-Xavier FESNIN.

□ **Thierry Fresse**

Interview

Je suis travailleuse handicap e dans la fonction publique hospitali re et c'est gr ce   ma formation professionnelle (la Mission handicap) que j'ai pu assister au stage de lecture labiale   Dijon en ao t dernier.

  l'issue du stage, j'ai  crit   la Mission handicap pour les remercier et leur t moigner de l'importance du stage de lecture labiale pour am liorer mon poste de travail.

Quelle ne fut pas ma surprise quand je re us un appel d'eux pour me remercier de ma lettre et me proposer une interview.

Le journal « R adaptation » faisait un dossier sur l'insertion des personnes handicap es dans la fonction publique (comme quoi on peut  tre handicap e et travailler) et avait demand    la Mission handicap de leur fournir deux ou trois noms de travailleurs handicap s de la

fonction hospitali re. Ceux-ci ont pens    moi et c'est avec plaisir et excitation que j'ai accept . C'est la premi re fois que je me faisais interviewer par un journaliste et que j'avais l'occasion de t moigner de mon parcours de malentendante et jeune professionnelle.

Le rendez-vous fut pris, apr s accord de la direction de l'h pital, un mercredi de f vrier avec le journaliste dans le bureau de la chef du personnel. Le journaliste s'est d'abord entretenu avec la chef du personnel qui s'occupe aussi des travailleurs handicap s de l'h pital, puis avec moi. Il m'a fait retracer mes probl mes d'oreille (  quel  ge j'ai perdu mon oreille gauche, dans quelle condition...), puis mon parcours scolaire (int gration en milieu scolaire normal,  tudes sup rieures) pour arriver   mon admission   l'h pital en tant que secr taire m dicale et travailleuse handicap e. Ensuite

les questions se sont plus port es sur mon handicap et la gestion de mon travail (adaptation de mon poste de travail, d finition de mon travail...). L'entretien a dur  une demi-heure environ.

Ce journal « R adaptation » est un journal interminist riel et est distribu  dans toutes les collectivit s publiques (mairie, minist re...) et chez les professionnels qui s'occupent des handicap s.

C'est avec excitation que j'ai lu l'article dans le journal du mois de mars. Hormis quelques erreurs et maladresses dans le choix des termes (sourde au lieu de malentendante, par exemple), le journaliste a tr s bien r dig  l'article. C'est avec joie que j'ai particip    cette interview mais aussi avec frustration car on veut toujours en dire plus sur ce sujet quand on est concern  ! C'est un d but !   quand la prochaine interview ? !

Le Cambodge

En des temps reculés, une certaine Mme Penh trouva quatre statues en bronze flottant sur un tronc d'arbre. Elle se hâta de les mettre au sec sur une petite colline. Ce mot se dit « Phnom » en khmer. Ainsi est née Phnom Penh !

L'effigie de M^{me} Penh qui ressemble assez à un mannequin des années 40 trône toujours sur le sommet de la colline et on lui rend un culte assidu.

La chaleur nous anéantit quelques heures puis nous nous risquons dans les rues. Les traverser est un sport dangereux qu'il faut un certain temps pour assimiler : ne jamais reculer, ne pas s'arrêter si un flot de motos fonce sur vous, continuer d'avancer calmement en dépit de toute logique européenne. Les conducteurs calculent votre vitesse de marche et règlent la leur pour ne pas vous écraser. Au début, c'est vraiment terrifiant.

Le palais royal, relativement récent, est composé de plusieurs pavillons et temples. Un drapeau bleu flotte, signe que le Roi est là. L'actuel se nomme Siamouni mais, dans l'esprit du monde et le cœur des Cambodgiens, c'est Sihanouk qui demeure et il vit d'ailleurs au palais. Il a maintenant quatre-vingt cinq ans. Près du palais se dresse la pagode d'argent appelée ainsi car son sol est fait de pavés d'argent. Les Français, au temps de « l'Indochine » n'ont rien trouvé de mieux que d'y graver des fleurs de lys, des fleurs qui durent !

Près de là, le musée construit par les Français dans un style indochinois en 1923 abrite les trésors de l'art khmer. On a même la surprise de voir le corps d'un Vishnou dont nous avons admiré la tête au musée Guimet à Paris !

Qui n'a pas eu d'échos du terrible génocide cambodgien perpétré par lesdits « Khmers rouges » après leur prise du pouvoir en 1975 ? Pol Pot est le nom que l'on a le plus retenu, c'était en réalité un pseudo : « Politique

Potentiel ». J'ai vécu cette époque et je n'ai pas encore compris ces atrocités. A Phnom Penh, un lycée, Tuol Sleng, fut transformé en « prison », en fait



en lieu de torture. Le lycée a été conservé en l'état, y compris les dossiers, ce qui nous vaut aujourd'hui de voir des centaines

Ce sont de grosses araignées noires avec de longues pattes bien velues. Elles sont frites (je n'ai pas demandé la recette). Les acheteurs arrachent les pattes et pressent la partie supérieure entre leurs pouces et la mangent. Visiblement, ils se demandent ce que je trouve d'insolite à cela. Je reverrai, en effet, à travers tout le pays ces petites vendeuses d'araignées et d'abeilles.

De là nous nous rendons à Sambor, un ensemble de temples en briques du septième siècle perdu dans la forêt. Beaucoup de statues centrales manquent.

Ensuite nous allons voir un « temple-montagne » si courant en Asie du Sud-Est. Notre arrivée déclenche un branle-bas. Deux hommes se précipitent avec une grosse branche à laquelle est attachée un hamac ; leur intention est de me porter au faite des 800 marches mais je résiste avec énergie. Alors hommes, femmes et une petite fille

“

Bla bla

”

de visages d'innocents affichés sur des panneaux, l'air figé, parfois hagard, des hommes, des femmes et des enfants.

A l'entrée de ce funeste lycée abondent les mutilés victimes de mines qui vivent d'aumônes. On est loin du « droit à l'accessibilité » des pays occidentaux.

Nous partons vers Kompong Thom, vers l'ouest. Au premier arrêt du bus, j'examine avec curiosité ce que vend une fillette.

se mettent à nous éventer à grand renfort d'éventails. Je joue avec l'enfant. C'est à qui déploiera le plus d'air, elle avec son éventail, moi avec ma casquette. Redescendue du rocher sacré, je lui donne une poignée de crayons feutre ; son visage a exprimé une indicible stupéfaction : elle avait l'âge de croire encore au Père Noël.

La réputation d'Angkor n'est pas à faire mais, au fond, qu'en sait-

on ? J'ignorais qu'à partir du dixième siècle de notre ère, les souverains du royaume d'Angkor s'étaient fait proclamer « rois dieux », un peu comme le firent les Pharaons. Ces rois étaient de confession hindoue avant de subir l'influence bouddhiste, ce qui explique un mélange dans certains temples.

Siem Reap est le quartier général des visiteurs d'Angkor. Nous apprenons à nous lever aux aurores pour profiter des plus belles heures de la journée.

Jayavarman VII fut le plus grand des bâtisseurs. On lui doit principalement Angkor Vat, une œuvre colossale dédiée à Vishnou. Une magnifique allée de grès y mène, bordée de balustrades ornées de dragons (nagas) à sept têtes qui servent d'intermédiaires entre la Terre et les dieux du Ciel, les sept têtes symbolisant les couleurs de l'arc-en-ciel. Les murs d'Angkor Vat sont décorés de milliers d'apsaras ou danseuses célestes, toutes plus gracieuses les unes que les autres. Le temps les a abîmées mais elles sont là, de même que des fresques représentant des combats entre les khmers et leurs ennemis. Je ne suis pas une apsara et mes jambes se souviendront plusieurs jours de la raideur des escaliers accédant au sanctuaire central.

Plus loin un édifice inattendu, nommé « le Bayon », énorme temple de 54 tours avec sur chaque tour 4 visages, souriants et impassibles, souvent très abîmés mais dans lesquels

on reconnaît celui du roi Jayavarman VII.

Une des entrées d'Angkor Thom (la ville d'Angkor) est parée d'un superbe « barattage de la mer de lait ». Je vous raconte encore cette légende et c'est tout ! Promis. Donc dans la mythologie hindoue était un grand naga. Il était enroulé autour d'une montagne sacrée et tiré alternativement, par des devas, génies du bien, et des asuras, génies du mal, produisant ainsi l'élixir

j'imaginai. De grands bâtiments clairs et gais, des enfants en uniforme bleu et blanc. Un professeur nous montre ses livres, ses méthodes de démutisation. Ce type d'établissement reçoit des aides de l'étranger et c'est une chance car ces enfants ont déjà le handicap à porter.

Les fins d'après-midi, nous faisons nos premières expériences de massages cambodgiens, massages au camphre. Très bien : la séance se termine par

“

Bla bla

”

d'éternité que recherchaient les dieux. On voit cette scène de barattage un peu partout en statues ou en fresques.

Nous visitons des quantités d'autres temples, des terrasses, des bassins. L'un d'eux m'a attirée davantage, le « Banteay Sre ». C'est sur ce temple que Malraux avait jeté son dévolu bien avant de devenir ministre. Oui, oui, il avait voulu piquer les bas-reliefs ! Par endroits, la jungle a repris ses droits et les temples sont enserrés dans les racines des fromagers comme dans des tentacules de pieuvre. Un peu partout, des orchestres de musiciens mutilés par les mines en appellent à la bienveillance des passants et rappellent que le déminage n'est pas terminé.

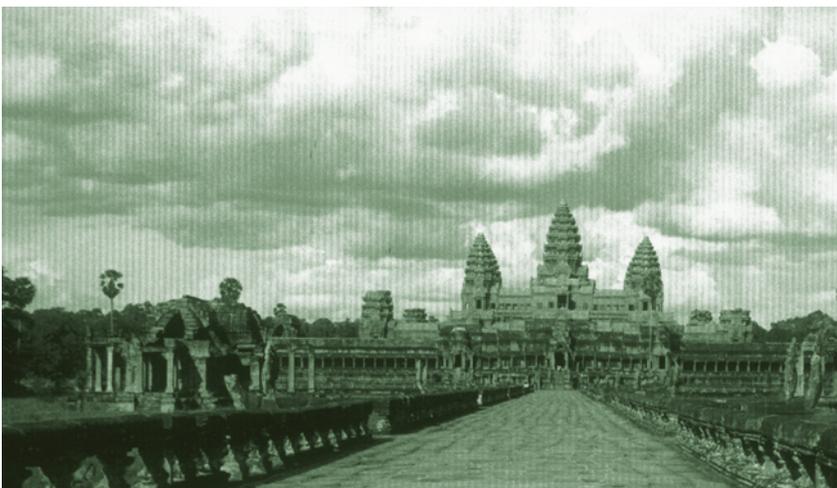
Après les ruines, nous rendons visite à une école d'enfants sourds. Ce n'est pas ce que

un vigoureux clapping. « Elles m'ont battu » geint l'homme. Je l'entraîne vers un bon curry birman et une bière « Angko » qui lui font tout oublier, y compris la chaleur.

Cinq heures. Nous rejoignons un bateau qui attend au bord du lac Tonlé Sap et nous partons vers la seconde ville du pays : Battambang.

Le voyage nous permet de voir la vie lacustre, les pêcheurs, les enfants qui jouent et plongent dans le lac depuis les maisons sur pilotis. On rencontre ces grands « filets chinois » qu'on immerge et remonte par un système de contrepoids. Les poissons s'y fourvoient par milliers surtout lorsque la rivière change de cours. Comme c'est la saison sèche, il n'y a plus assez d'eau. Le trajet aura duré plus de sept heures.

Le lendemain, deux « motodop » nous attendent. C'est un mot dérivé du français « moto double ». Nous enfourchons chacun une moto et hue cocotte ! J'adore me promener ainsi dans les campagnes parmi les rizières, les maisons « à la cambodgienne » sur pilotis, entourées de quelques palmiers à sucre et de bananiers. Et puis les gars s'arrêtent, nous montrent des curiosités : des champignons, des chauves-souris, une décortiqueuse à riz. Nous arrivons ainsi à Sampeu, montagne coiffée





d'un sanctuaire. Nous grimons à pied, bien sûr. A mi-chemin, un monastère désert, plus haut des grottes qui ont sinistrement été utilisées par les Khmers rouges. Dans la grotte supérieure, on voit encore de nombreux crânes. Au sommet, une pagode neuve, ornée de peintures relatant la vie de Bouddha. La vue est très belle...

Nos coursiers nous mènent voir un temple qui, dit-on, servit de modèle à Angkor (c'est faux) mais toutes ces vieilles tours perdues dans des frangipaniers en fleurs ont un charme indicible.

Après avoir longé les berges du Tonlé Sap, il est décidé de rejoindre Battambang par le train. Pourquoi pas ?

Nous gagnons donc la voie ferrée et nous nous retrouvons, assis sur un petit tapis, lui-même posé sur des lattes de bambou (d'où le nom de « bambou train ») montées sur roues et propulsées sur les rails par un petit moteur ! Tout va sur le train : les gens, les motos, les troncs d'arbres. C'est cocasse. Les buffles regardent passer le p'tit train ; un serpent vert s'est lové entre les rails. Le conducteur klaxonne énergiquement. Visiblement il ne sait pas que les serpents sont sourds. Un gamin surgit et lui file quelques coups de baguette. Le serpent examine la situation et choisit de rebrousser chemin. Il arrive qu'un train « régule »

surviene. On décharge en hâte « le bambou train », on l'ôte des rails puis on l'y remet après le passage de l'« express ».

Kratie, bourgade hors du temps avec quelques maisons coloniales au bord du Mékong. Les « motodop » nous mènent à un endroit d'où, en prenant une barque, on peut voir les dauphins de l'Irrawady (une espèce rare) jouer dans le Mékong. Ils émergent, plongent, ressortent. Impossible de les voir en entier, ils sont très rapides. De là, nous rejoignons un monastère et un temple haut perché dont les peintures récentes indiquent tous les châtiments et tortures qu'encourent les méchants après leur mort.

A mon grand désappointement, l'homme refuse catégoriquement d'aller dans la jungle du Mondulkiri plus haut vers le Laos. Juste parce que la piste est mauvaise et qu'il n'y a pas d'hébergement. Quel dommage ! Donc changement de décor. Sihanoukville : l'océan Indien bleu vert, bordé de plages de sable blanc, de cocotiers et de paillotes.

Un Français armé d'un gros Nikon demande qu'on le photographie avec une charmante jeunette du pays qui s'ébroue gracieusement dans l'eau avec lui. Très vite, nous apercevons que, malheureusement, le tourisme sexuel est florissant. Pour nous,

Sihanoukville, c'est juste la mer et de délicieux restaurants de fruits de mer !

D'immenses tamariniers bordent la rivière Preck Thom à Kampot où, à la tombée du jour, on croise des pêcheurs qui attirent le poisson d'un éclair de torche électrique et l'attrapent d'un adroit coup de trident. De cette petite ville tranquille nous gagnons, en trois heures, par une piste incroyablement cahoteuse qui grimpe dans la montagne, la ville fantôme de Bokor. Une ville climatique construite à mille mètres d'altitude. On y voit, en piteux état, le palais du prince Sihanouk surplombant un panorama imprenable, des villas abandonnées, une église catholique, une poste et un splendide casino. L'impression est irréaliste et, de plus, dans la jungle, sous nos yeux, vivent les derniers tigres du pays.

A Kampot, je découvre les massages « japonais » prodigués par des aveugles. J'admire leur sens de l'anatomie et leur force. J'aime même tellement que j'y retourne plus d'une fois entraînant l'homme dans cette nouvelle expérience.

Nous retrouvons Phnom Penh et la pollution. Le nouvel an chinois approche, les boutiques chinoises offrent à la vente des décorations rouges d'un très joli effet.

Derniers jours. Nous faisons un tour dans les deux immenses marchés de la capitale, des cavernes d'Ali Baba où l'on trouve tout et même ce que l'on ne cherche pas ! Comme des fruits de fleurs de lotus qui se mangent... oui, oui, juste comme les araignées !

J'ai aimé le Cambodge mais j'avoue que, tout au long du voyage, j'ai toujours eu présente à l'esprit la tragédie que ce peuple a vécue il n'y a que trente ans.

□ Corentine

Article la môme



L'art... à son rythme

- L'émission de France 2 « d'Art d'Ar » présente, les dimanche et lundi soirs, en 5 minutes, une œuvre d'un artiste classique, moderne ou contemporain, mais malheureusement sans télétexte. Cependant nous pouvons la regarder grâce à Internet, sur le site : <http://dartdart.france2.fr/> avec la transcription écrite du commentaire. En prime, nous avons les émissions précédentes, soit une bonne trentaine d'œuvres commentées !
- Au Centre Beaubourg, au Salon du Musée (qui devient Salon des Visiteurs) et qui se trouve au 4^{ème} étage, à l'entrée de la partie musée (accès gratuit sur présentation de carte COTOREP, etc.), les visiteurs peuvent regarder toute sorte de vidéos. L'un des postes est réservé aux malentendants pour qu'ils puissent voir des K7 faites essentiellement par Palette sur divers artistes : Matisse, Klein,... qui ont été spécialement sous-titrées. Chacune dure environ 30 minutes. Il suffit de demander à la personne de l'accueil présente dans cette salle de « lancer » la K7. A côté, dans l'Espace nouveaux médias, on peut voir des vidéos, etc. d'artistes ; certaines sont sans paroles, d'autres étant en langue étrangère, sont sous-titrées en français.

□ Catherine Sermage

La Mutuelle Intégrance

propose une
complémentaire santé
adaptée aux
personnes sourdes
ou malentendantes :
**la garantie
Handicap Auditif.**



Quel que soit votre profil,
la Mutuelle Intégrance vous ouvre ses portes !

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMPLÈTE AVEC DES SPÉCIFICITÉS :

- Forfaits audio-prothèses
- Aides techniques
- Boucles magnétiques dans nos délégations
- Dialogue par SMS
- Dialogue par courrier électronique
- Dialogue par minitel
- Dialogue par fax
- LSF par webcam dans nos délégations

POUR NOUS CONTACTER :

- Mail : isourd@integrance.fr
- MSN messenger : isourd@integrance.fr
 - LSF par webcam
 - Messagerie instantanée
- SMS : 06 18 37 86 28
- Minitel : 36 18 + 01 42 62 27 17 [0,08 € TTC/mn]
- Fax : 01 42 62 02 47

N° Indigo 0 820 008 008
0,12 € TTC / mn

www.integrance.fr



Les chiens d'assistance pour personnes sourdes

Extrait de la revue
« PICTO MAG » d'octobre 2004

Les « chiens écouteurs » sont apparus aux Etats-Unis en 1979, grâce à l'aide de vétérinaires, puis en Angleterre, où la méthode de dressage fut rapportée par un vétérinaire formé par les Américains.

N'importe quel chien, du plus petit au plus gros, peut devenir chien écouteur s'il réussit les tests de sélection. Il est choisi en fonction du profil et du mode de vie de son futur maître (logement, composition de la famille, activités sportives, vie professionnelle, âge, etc.). Les chiens abandonnés dans des refuges peuvent trouver là une seconde chance, car la formation concerne les chiens âgés de 6 semaines à 2 ans.

Quel est le rôle du chien écouteur ? Il identifie les bruits qu'il a appris en fonction des besoins de la personne sourde. Par exemple si un portable sonne, le chien va prévenir son maître en le grattant avec une patte ou, plus discrètement, en le léchant s'il est dans

son lit, puis il le conduit jusqu'au téléphone. Les chiens anglais et américains apprennent aussi à répondre aux alarmes incendie, chacun avec un style différent : l'américain fera sortir son maître, tandis que l'anglais le conduira dans la pièce enfumée.

Chez nous, les chiens écouteurs ont fait leur apparition à la fin des années 90. Il y en a actuellement 7 en France, qui ont tous été formés par un centre, situé près de Bordeaux, qui malheureusement a fermé ses portes.

Quels bruits reconnaît-il ?

- La sonnerie du réveil (c'est la base de la formation). Exercice facile et amusant pour le chiot qui, au début, triche souvent sur l'horaire et va réveiller son maître avant que le réveil n'ait sonné.
- Le micro-ondes ou le minuteur de cuisine.
- L'eau qui coule.
- L'eau qui bout.
- La porte d'entrée.
- Le téléphone.
- Les voitures, rollers, trottinettes.
- Un trousseau de clefs qui tombe.

• Les pleurs du bébé (apprentissage difficile car un bébé ne pleure pas sur commande).

• D'autres bruits, selon les souhaits particuliers du maître.

Chien-Maître : un travail d'équipe

Il faut de 6 à 14 mois de formation du chien avant de le remettre à la personne sourde. Chien et maître forment alors un véritable couple. La relation entre les deux est très forte, plus intense qu'avec un chien de simple compagnie. Le chien écouteur est un vrai partenaire de vie, c'est exclusivement le chien du sourd et pas celui de la famille. Il est là pour travailler et doit savoir qu'une seule personne compte pour lui : celle qu'il aide. Mais rien n'empêche le maître du chien écouteur d'adopter un autre animal pour toute la famille !

Une association a été créée dans le but de promouvoir les centres de formation pour chiens d'assistance aux personnes sourdes : « WOUAF'SIGNES », dont le site internet est

www.wouafsignes.com

□ René Cottin

Tarte à la moutarde

Cette recette a été l'objet d'une étude en LL avec nos orthophonistes lors du stage à Dijon...

Il s'agit d'un plat simple, facile à faire, et qui est aussi savoureux, froid que chaud. Mettre la pâte dans un moule et la piquer plusieurs fois avec une fourchette. Étaler la moutarde sur le fond. J'utilise un pinceau à pâtisserie pour recouvrir uniformément la pâte. Recouvrir du fromage en lamelles. Laver les tomates, les essuyer et les découper en rondelles, pas trop épaisses. Les disposer sur toute la tarte. Parsemer

d'herbes de Provence ou de basilic finement haché, de sel et poivre, du gruyère râpé. Enfourner à four chaud (th 6 à 7) pendant 30 à 40 minutes. La pâte doit être bien colorée. À servir avec une salade. La moutarde ne pique absolument pas.

Ingrédients :

Une pâte brisée
2 à 3 cuillères à soupe de moutarde de Dijon
4 ou 5 tomates
75 à 100 g de gruyère râpé
150 g de gruyère en lamelles ou des tranches de fromage fondu (type toastinettes)
2 ou 3 feuilles de basilic, herbes de Provence
Sel et poivre



**75 ARDDS nationale
Siège et section parisienne**

Responsable :
Aline Ducasse
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
contact@ardds.org
www.ardds.org

**Bulletin 2007
Adhésion/Abonnement**

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

Courriel :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Tarifs adhésion 2007

Cotisation ARDDS : **12 euros**
(déductibles fiscalement)

Abonnement *La Caravelle* : **14 euros**
(4 numéros par an)

Abonnement professionnel : **28 euros**
(facture ou reçu fiscal fourni)

Je fais un don supplémentaire de :

Total chèque : à l'ordre de ARDDS

Désire une facture (pour les professionnels) :

Oui Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :
(enveloppe timbrée à joindre)

Oui Non

Date :

Signature :

Conformément à la réglementation, la cotisation et l'abonnement sont indépendants. La cotisation ne comprend pas l'abonnement qui est facultatif.

Nos sections & activités

38 ARDDS 38 – Alpes
Responsable :
Anne-Marie Choupin
29 rue des Mûriers
38180 Seyssins

Permanences :

1^{er} lundi du mois de 17 heures
à 18h30 à l'**URAPEDA**, 5 place
Hubert-Dubedout à Grenoble
3^e lundi du mois
de 14h30 à 16h30 au **Centre de
Prévention des Alpes** 3 place de
Metz à Grenoble ;
Renseignements :
Tél./Fax : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr

**44 ARDDS 44
Loire – Atlantique**
Responsable :
Huguette Le Corre
4 place des Alouettes
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Fax : 02 40 93 51 09

Accueil

Réunion amicale le 2^e samedi
du mois, de 15 heures
à 17h30

46 ARDDS 46 - Lot
Responsable :
Monique Asencio
Espace Associatif Clément-Marot
46000 Cahors
asencio.monique@wanadoo.fr

75 ARDDS 75
Accueil
Jeudi de 14 à 18 heures
(hors vacances scolaires zone C)
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

**Séances d'entraînement
à la lecture labiale**

Jeudi de 14 à 16 heures
(hors vacances scolaires zone C)
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

Sorties

Un samedi par mois
Nicole Hameau
7 rue des Rigoles – 75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
sorties@ardds.org

**56 ARDDS 56
Bretagne – Vannes**
Responsable : **Pierre Carré**
106 avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax : 02 97 42 72 17
Accueil

Réunion amicale le mardi
dès 17 heures

Maison des Associations
6 rue de la Tannerie
56000 Vannes

Lecture labiale

Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
6 rue de la Tannerie
56000 Vannes

Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
Maison-Mère des Frères
56800 Ploërmel

**57 ARDDS 57
Moselle – Bouzonville**
Responsable : **Gustave Fegel**
Maison Sainte-Croix
57320 Bouzonville
Tél./Fax : 03 87 57 99 42
Permanence le 1^{er} jeudi du mois
Mairie de Bouzonville,
de 14 heures à 15 heures
Rencontre et partage
le 1^{er} lundi du mois
Espace S^{te}-Croix, 17h15

**64 ARDDS 64
Pyrénées**
Responsable : **René Cottin**
Maison des Sourds
66 rue Montpensier
64000 Pau
Tél./fax : 05 59 81 87 41
Réunions et cours de lecture
labiale bimensuels

85 ARDDS 85 - Vendée
Responsable : **Michel Giraudeau**
1 rue des Mouettes
85340 Ile d'Olonne
Tél./fax : 02 51 32 11 11
ardds85@jacquesahoreau.com

Nouveau !

Et n'oubliez pas de venir sur le site
de l'ARDDS : www.ardds.org
informations
sur l'actualité du monde sourd
et sur la vie de l'ARDDS.